

03 avr 2009 -11:53

Appartient à Conseil des ministres du 3 avril 2009

Plan National Climat

Plan National Climat 2009-2012 de la Belgique : inventaire des mesures et état des lieux

Plan National Climat 2009-2012 de la Belgique : inventaire des mesures et état des lieux

Le Conseil des ministres a approuvé le volet fédéral du Plan National Climat 2009-2010 de la Belgique, proposé par le ministre du Climat et de l'Energie Paul Maignette. Le plan contient un inventaire des mesures prises par les autorités fédérales, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale en vue de remplir les obligations du Protocole de Kyoto. Il jette également les bases de l'établissement d'une stratégie pour l'après 2012.

Le ministre du Climat et de l'Energie finalisera l'évaluation définitive des politiques et mesures fédérales pour octobre 2009. La Commission Nationale Climat, quant à elle, présentera une réflexion stratégique sur les politiques et mesures à mettre en oeuvre pour répondre aux objectifs post-2012.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Maignette, ministre des
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://maignette.belgium.be>